

|                                                                                                                                                       |                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Etablissement Public de<br/>Coopération Culturelle<br/>« Cité européenne du<br/>théâtre et des arts<br/>associés Domaine d'O<br/>Montpellier »</b> | <b>DÉLIBÉRATIONS DU CA<br/>N°2025-060</b> |
|                                                                                                                                                       | Séance du :<br><br><b>16/12/2025</b>      |
| <b>Tarifs Opéra Junior</b>                                                                                                                            |                                           |

*Le seize décembre deux mille vingt-cinq à 16 heures trente, les membres du Conseil d'Administration de la Cité du Théâtre et des Arts associés se sont réunis au domaine d'O, sur convocation régulière conformément aux statuts.*

**Présents** : Eric Penso (visio), Tasmine Akbaraly (visio), Véronique Brunet, Agnès Robin, Michel Roussel (visio), Nathalie Piat, Florence March, Marion Brunel, Anne Puccinelli

**Représentés** : François-Xavier Lauch, Génies Balazun, Mylène Lucas, Renaud Calvat,

**Excusés** : Génies Balazun, Mylène Lucas, Renaud Calvat

**Autres participants** : Stéphane Roquart (visio), Sylvain Biancamaria (visio), Anaïs Danon (visio), Alexis Gangloff, Eric Barth, Béatrice Amat, Ariane Obert, Vanessa René-Corail

**Président de séance** : Eric Penso (visio)

## Tarifs Opéra Junior

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants ;*

*Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;*

*Vu le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Vu la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;*

*Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 juillet 2024, portant création de l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier » ;*

*Vu les statuts de l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier » tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral de création.*

### Considérant

La nécessité de fixer la grille tarifaire applicable dans le cadre de la coopération avec l'association Opéra Junior ;

### Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 : D'adopter les tarifs suivants en vue du partenariat entre l'Opéra et l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés– Domaine d'O – Montpellier » pour la coopération avec Opéra Junior, correspondant aux tarifs de 16€ en tarif plein et 9€ pour les moins de 16 ans.

Fait à Montpellier, le 16 décembre 2025,

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président



REÇU EN PREFECTURE

le 29/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-934880774-20251216-2025\_060-DE